

Deuxième enquête de l'Observatoire de la démocratie de proximité

AMF-CEVIPOF/SciencesPo

Juillet 2019

Les attentes des Français vis-à-vis de leurs maires : proximité et reconduction

Martial Foucault

Professeur à Sciences Po et directeur du CEVIPOF

La France des territoires est-elle en crise ? La crise des Gilets jaunes et les fortes mobilisations autour de ronds-points au cours des mois de novembre et décembre 2018 ont révélé les difficultés qu'éprouve une part de la population quant à l'accès à un certain nombre de services publics locaux. Les enjeux liés aux transports, mobilités, santé, services publics se sont ajoutés à une pression fiscale croissante pour laisser place à une fracture territoriale explosive. Les milliers de réunions locales tenues durant le Grand débat national ont rappelé l'importance de compter sur les médiations municipales pour consigner la parole des citoyens mais aussi renforcer le lien démocratique entre les Français et leurs édiles municipaux, souvent en première ligne. Rappelons que le maire est l'interlocuteur politique de proximité par excellence, celui qui fait vivre l'esprit décentralisateur de la démocratie.

Dans ce contexte de sortie de crise et à quelques mois des prochaines élections municipales, de nombreuses questions restent toutefois en suspens. Quel rôle les communes peuvent-elles jouer pour réenchanter l'idéal démocratique de proximité ? Les attentes locales des citoyens sont-elles compatibles avec les compétences des maires ? Quelles priorités d'action publique (locale) pour réduire lesdites fractures territoriales ?

Dans le cadre de l'Observatoire de la démocratie de proximité, à l'initiative et en partenariat avec l'AMF, le CEVIPOF/SciencesPo a conduit une enquête auprès d'un échantillon représentatif de 15 308 Français pour connaître leurs attentes en vue des prochaines élections municipales, comprendre le contexte socio-économique local dans lequel les administrés jugent leur maire, et étudier les déterminants du bilan des exécutifs municipaux.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête AMF-CEVIPOF/SciencesPo a été construite à partir d'un questionnaire comprenant 68 questions. L'administration de l'enquête a été confiée à IPSOS SOPRA-STERIA qui a interrogé 15 308 personnes inscrites sur les listes électorales, constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Interrogés entre le 14 et 26 juin 2019, les répondants ont été retenus selon des critères de sexe, âge, profession de la personne de référence du foyer, région, et catégorie d'agglomération.

L'enquête comportait six volets ayant trait à la trajectoire personnelle des répondants vis-à-vis de leur commune, le rôle du maire et de son équipe municipale, les représentations autour du bilan du

maire, les aspirations à une démocratie municipale renouvelée, l'appréciation de certaines réformes gouvernementales et l'état d'esprit des habitants de ces territoires. Plusieurs questions ouvertes sur les insatisfactions et satisfactions des maires feront l'objet d'une analyse de contenu textuel dans une future note.

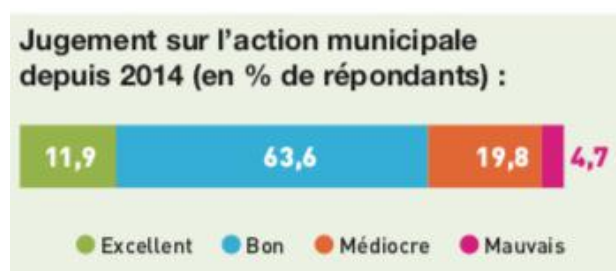
L'Observatoire de la démocratie de proximité interrogera en octobre prochain l'ensemble des maires de France sur le bilan de leur mandat et les orientations souhaitées d'un nouvel acte de décentralisation. L'enquête sera présentée lors du 102e congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France en novembre 2019.

1. Bilan de l'action municipale

En 2014, bon nombre de maires sortants (principalement dans des communes de taille moyenne) avaient été victimes d'une forme de dédagisme politique alors qu'ils présentaient un bilan honorable.

Aujourd'hui, la situation semble plus avantageuse à l'égard des maires car les personnes interrogées dans l'enquête expriment à une large majorité (75 %) un jugement positif voire excellent sur le travail accompli par l'équipe municipale depuis 2014.

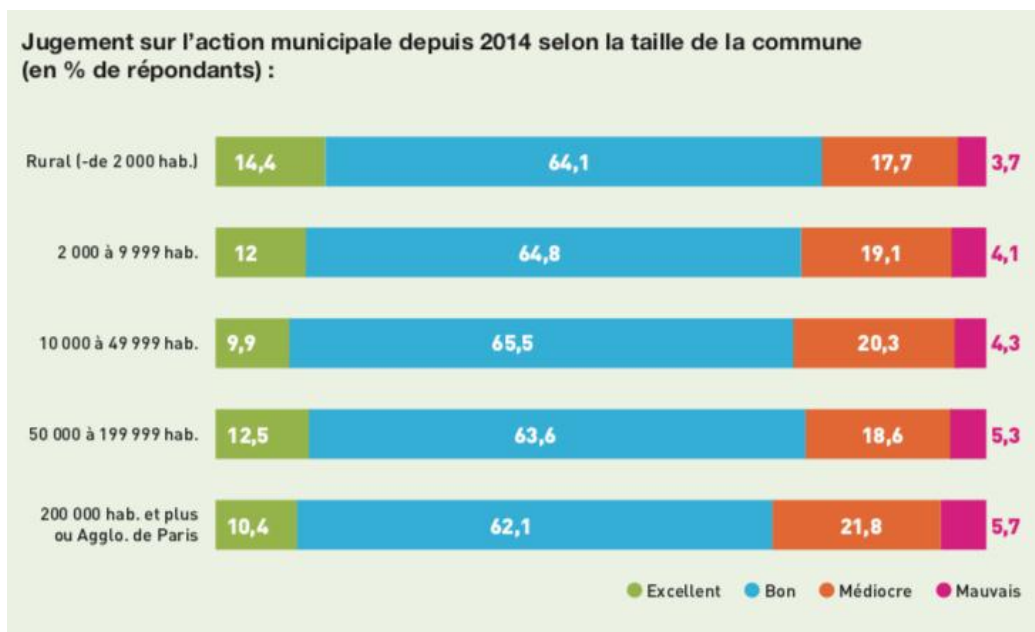
Derrière ce bilan global qui donne un avantage aux équipes sortantes, intéressons-nous aux différences géographiques, sociologiques et personnelles qui ont conduit les répondants à déclarer ce résultat.



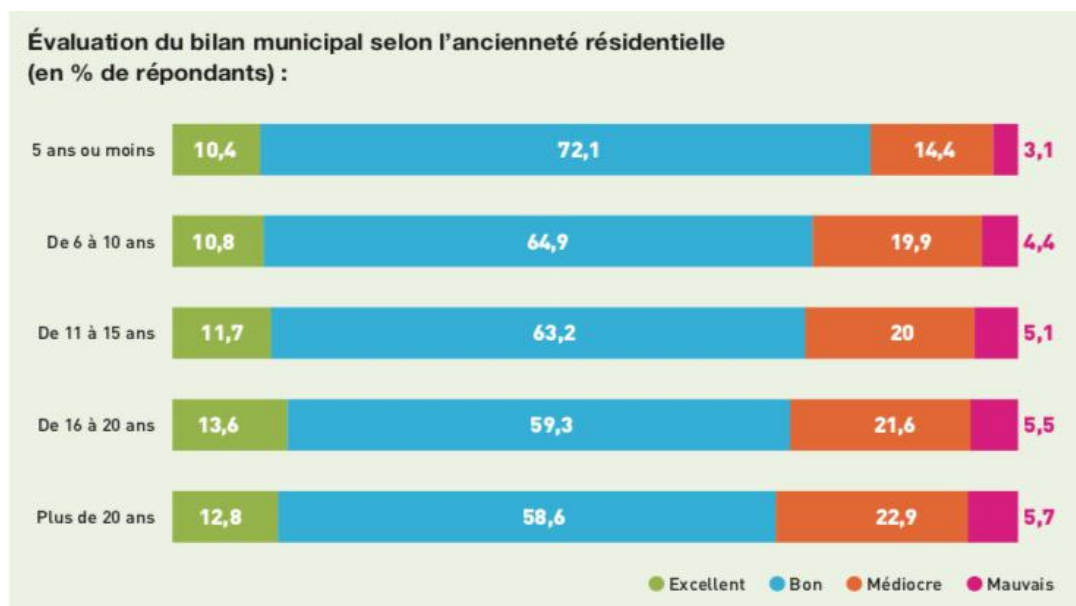
1.1 Peu de différences entre les tailles de communes

L'appréciation des personnes interrogées converge quelle que soit la taille démographique de la commune dans laquelle réside le répondant. Si l'on

observe un écart de 4 points à l'avantage des résidents de communes rurales (14,4 %) comparé aux habitants de métropoles (10,4 %), ce bilan « excellent » reste minoritaire pour toutes les catégories de communes. Il n'y a donc pas à proprement parler de bilan à deux vitesses entre communes.



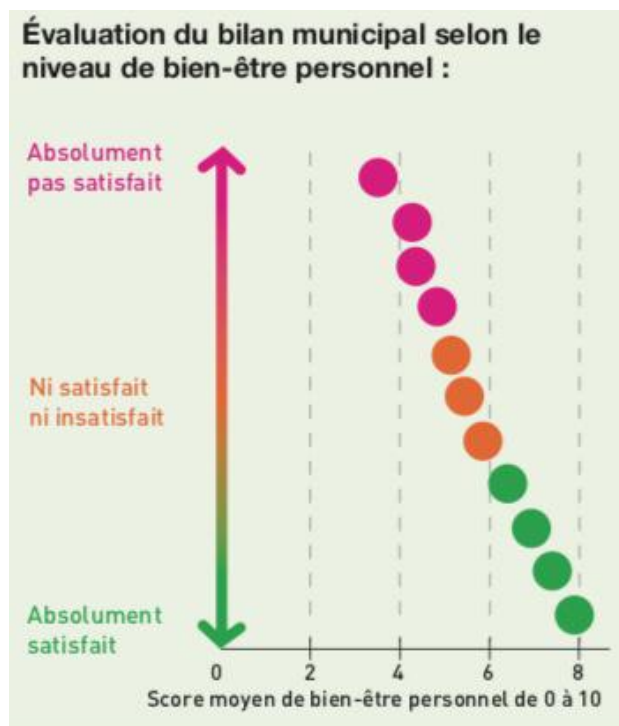
En revanche, des différences apparaissent quand on tient compte de l'ancienneté de résidence des répondants. Dans notre échantillon, près d'un quart des personnes déclarent résider depuis moins de 5 ans dans leur commune, contre 35 % depuis plus de 20 ans. Il ressort de notre analyse une prédisposition plus forte pour les nouveaux arrivants à juger positivement le bilan de l'action municipale (82 % en moyenne) contre 70 % pour les personnes les plus sédentaires. Et plus généralement, plus l'ancienneté de résidence est grande, plus la critique est forte. Ce résultat confirme par ailleurs ce que les maires avaient témoigné dans notre précédente enquête de novembre 2018, à savoir un niveau d'exigence de plus en plus affirmé des administrés.



1.2 Satisfaction personnelle et jugement municipal

Si la taille de la commune ou l'ancienneté de résidence ont une part d'explication limitée du bilan de l'équipe municipale en exercice, il est une

dimension, plus individuelle cette fois-ci, qui apporte un éclairage nouveau. En effet, en observant une mesure subjective (à savoir le niveau de satisfaction de la vie menée des répondants), il apparaît une relation linéaire (graphique ci-dessous) consistant à dire que plus les personnes expriment un niveau de mal-être, plus elles auront tendance à juger sévèrement l'action du maire et de son équipe. À l'inverse, les administrés heureux sont totalement satisfaits de leurs représentants municipaux. Il est évidemment prématuré de chercher un lien de causalité, mais ce résultat robuste mérite réflexion car il témoigne de la relation forte entre les politiques locales et le bien-être des habitants.



2. Attentes vis-à-vis des maires

Les ressorts de l'appréciation des maires ne se limitent pas à des caractéristiques observables. Les répondants expriment également un certain nombre d'attentes vis-à-vis de leurs maires sur le terrain de la confiance et celui des actions à conduire en priorité.

2.1 Quel rôle pour le maire ?

Le lien de confiance entre les Français et leurs maires reste stable depuis une dizaine d'années, autour de 60 %.

Ce chiffre place les maires sur le podium des élus en lesquels les Français ont le plus confiance.

Les raisons de ce plébiscite tiennent à un ensemble de raisons alliant proximité et exemplarité. Ainsi, quelle que soit la taille de la commune, les quatre premières qualités attendues d'un maire sont l'honnêteté (40 %), le respect des promesses (19 %), la proximité (18 %) et la compétence (14 %).

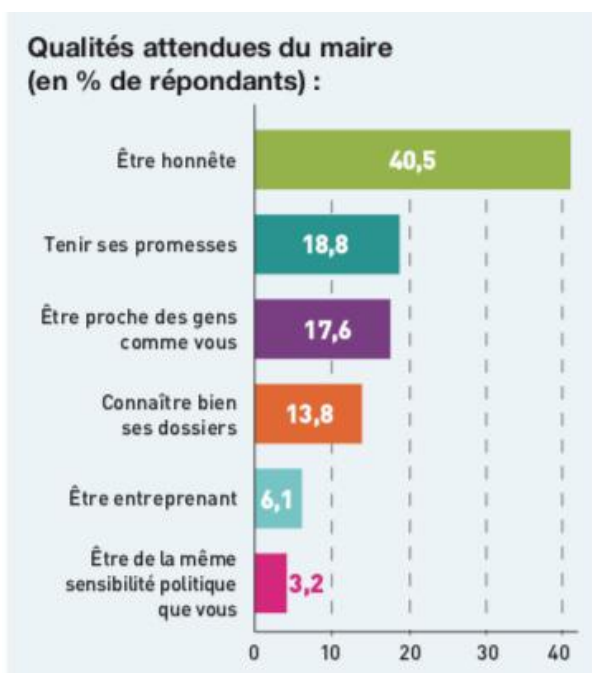
Dans le contexte politique d'un nouvel acte de la décentralisation énoncé par Emmanuel Macron le 25 avril dernier, plusieurs questions restent aujourd'hui en suspens sur la nature des compétences qui seraient transférées aux communes. Les résultats de notre enquête mettent en évidence deux priorités

d'action publique que les habitants souhaiteraient voir endosser par leur maire pour les années futures :

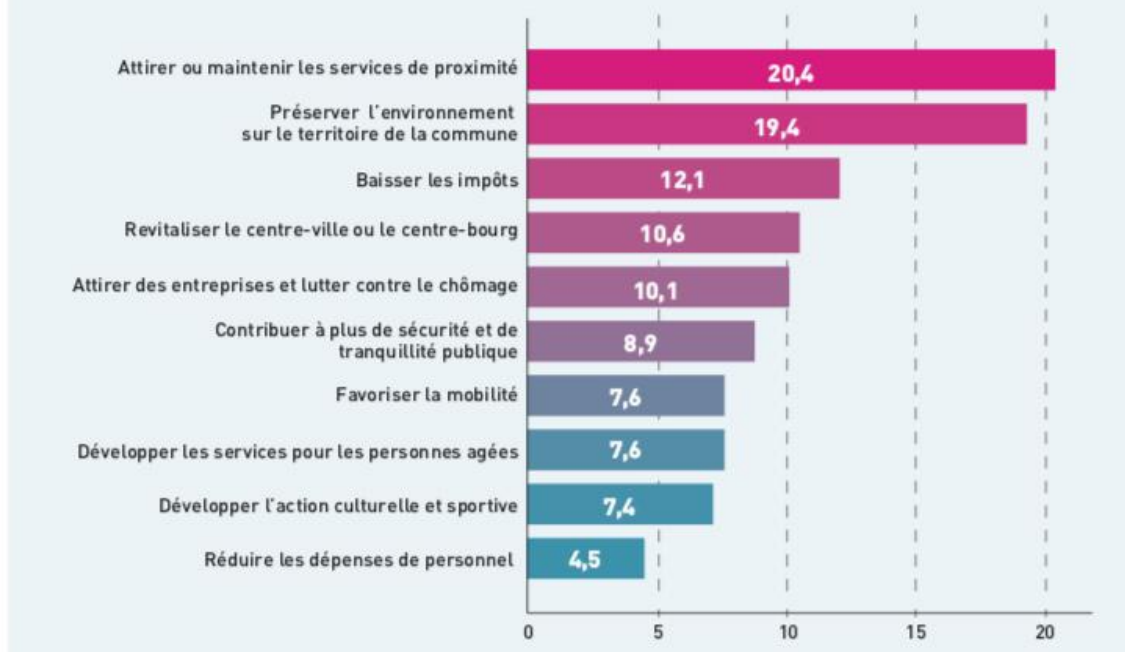
1- la préservation de l'environnement

2- le développement ou le maintien des services de proximité.

En distinguant deux types de communes, celles de moins de 10 000 habitants (soit 48 % de la population en France métropolitaine) et celles au-dessus de ce seuil, la hiérarchie des priorités s'inverse. Les citoyens des communes de petite taille attendent du prochain maire autant un engagement sur le maintien et le développement des services de proximité (20 %) qu'une politique environnementale sur le territoire de leur commune (19 %). Pour les communes de plus grande taille, la priorité est accordée avant tout à la préservation de l'environnement (28 %), la sécurité publique (24 %), les services de proximité (22 %) et la baisse des impôts locaux (21 %).



Priorités attendues du prochain maire pour les communes de moins de 10 000 habitants (en % de répondants qui ont choisi la modalité) :



2.2 Craintes autour de l'intercommunalité

Toujours à propos de décentralisation, notion juridique qui peut paraître absconse pour les personnes interrogées, la représentation de l'avenir de la commune oppose deux groupes de citoyens : les partisans d'une accélération de l'intercommunalité (30 %) et les promoteurs de communes plus autonomes (70 %). Forte de ces 1 263 groupements de communes à fiscalité propre en 2018 (soit en moyenne 28 communes par groupement), la nouvelle organisation du territoire français suscite de fortes incertitudes de la part des maires de communes de petite taille estimant être dépossédés de leurs compétences au sein d'intercommunalités trop larges ou trop exposées à des jeux politiques. L'enquête AMF-CEVIPOF/SciencesPo souligne que seule une minorité de citoyens est favorable à une amplification du mouvement de regroupement (19 %) ou de fusion avec d'autres communes (11 %).

70 % d'entre elles souhaitent que l'équipe municipale conserve ses compétences de proximité. C'est d'ailleurs sans surprise que les citoyens demandent que leur maire accorde la priorité à « défendre les intérêts des habitants de la commune auprès des autres collectivités locales et de l'État ».

Le rôle des maires comme médiateurs d'insatisfactions grandissantes dans la société ou bâtisseurs visibles d'un cadre de vie de qualité explique pour partie l'attachement des Français à leur fonction et au rôle social qu'ils assument. Aucune différence notable du profil sociologique des répondants n'est à considérer. Autrement dit, quels que soient la position socioprofessionnelle, le niveau d'éducation, l'âge, le genre ou encore les orientations politiques des répondants, le chiffre de 61 % se maintient. Une exception notable à ce tableau : plus le niveau de précarité (mesuré par des critères subjectifs de difficultés de fin de mois) des personnes est élevé, plus leur souhait de voir leur maire sortant se représenter diminue.

3. Souhait de candidature du maire aux prochaines élections

En novembre 2018, nous avons mesuré à 50 % le pourcentage de maires envisageant de ne pas se représenter à la prochaine élection. Du côté des électeurs, la donne est différente. En effet, 61 % des personnes interrogées souhaitent que leur maire soit candidat en mars 2020. Ce taux varie légèrement selon la taille de la commune allant de 57 % pour les habitants de communes moyennes (10 à 50 000 hab.) à 67 % pour les communes rurales de moins de 2 000 habitants.

Souhait de candidature du maire sortant en mars 2020 :

Comprendre, mesurer, comparer ce qui fait aujourd'hui la politique des territoires communaux est l'ambition de cette enquête qui présente deux mérites. Le premier est de rappeler combien les Français sont attachés à leur commune au point d'en tirer un bilan positif pour les cinq dernières années et d'en attribuer la responsabilité à leur maire.

Le second est la confirmation de fractures territoriales si l'on pense à l'accès à certains services publics d'éducation ou de santé, ou de difficultés de mobilité. Mais l'enquête montre que les équipes municipales ne sont pas mises directement en cause dans le creusement de ces différences. Au contraire les répondants insistent sur la préservation ou le renforcement des compétences de proximité des communes. L'avenir proche nous dira si les économies d'échelle justifiant le rôle croissant de l'intercommunalité ne télescopent pas les demandes démocratiques de plus de communalité.

Souhait de candidature du maire sortant en mars 2020 :



Un tel score en période de crise de la représentation politique - qui rendrait beaucoup d'autres élus fort jaloux - tient non pas du miracle mais de l'attachement à un socle républicain d'une démocratie locale.

Principaux enseignements de la deuxième enquête* de l'Observatoire de la démocratie de proximité - Juillet 2019 Les attentes des Français vis-à-vis de leurs maires : proximité et reconduction

- Les 15 308 personnes interrogées par l'enquête AMF-CEVIPOF/SciencesPo manifestent un large sentiment positif sur le bilan des maires et de leur équipe municipale à quelques mois des prochaines échéances électorales. Pour 75 % des répondants, le maire a accompli un travail excellent (12 %) ou bon (63 %). Contrairement à une idée reçue, les nouveaux arrivants dans une commune jugent moins sévèrement le bilan de l'action municipale que les personnes les plus

sédentaires : respectivement 82 % et 70 %.

- Le niveau de confiance à l'égard des maires reste toujours le plus élevé (71 %) devant l'ensemble des autres élus, locaux ou nationaux. À travers ce résultat, ce n'est pas seulement le lien de proximité qui est recherché même s'il reste le principal ressort du lien de confiance. En effet, quelle que soit la taille de la commune, les quatre premières qualités attendues d'un maire sont l'honnêteté (40 %), le respect des promesses (19 %), la proximité (18 %) et la compétence (14 %).
- Les résultats de notre enquête mettent en évidence deux priorités d'action publique que les habitants souhaiteraient voir endosser par leur maire pour les années futures : 1 la préservation de l'environnement et 2 le développement ou le maintien des services de proximité.
- A propos de décentralisation, la représentation de l'avenir de la commune oppose deux groupes de citoyens : les partisans d'une accélération de l'intercommunalité (30 %) et les promoteurs de communes plus autonomes (70 %). L'enquête AMF- CEVIPOF/SciencesPo souligne que seule une minorité de citoyens est favorable à une amplification du mouvement de regroupement (19 %) ou de fusion avec d'autres communes (11 %). Ils sont 48 % à privilégier le modèle de communes disposant de compétences de proximité. Ce choix est d'autant plus marqué que le degré d'attachement à la commune est élevé, signe d'une forte identité municipale.
- Enfin, 61 % des personnes interrogées souhaitent que leur maire soit candidat à l'élection municipale de mars 2020. Ce taux varie légèrement selon la taille de la commune allant de 57 % pour les communes moyennes (10 à 50 000 habitants) à 67 % pour les communes rurales de moins de 2 000 habitants. Aucune différence sociodémographique majeure entre répondants ne modifie le taux moyen de 61 %. En revanche, le niveau de précarité atténue les perspectives de reconduction du maire dans ses fonctions.